



Refus part après vente maison familiale

Par plumiole

Ma mère vend sa maison.

peut elle garder toute la somme pour elle pour l'achat d'un futur appartement ou bien est elle obligée de nous donner notre part à ma soeur et moi ? sachant que nous souhaitons lui laisser l'intégralité.

Merci

Par ESP

Bonsoir

A qui appartient cette maison ?

Si c'est un bien propre de votre mère, elle est libre de faire ce qu'elle veut, vous n'êtes en rien concernés.